



IWMC
World Conservation Trust

3, Passage Montriond
1006 Lausanne, Switzerland
Tel/Fax: +41(21) 616-5000

1470 Heather Ridge Blvd, Unit 104
Dunedin, Florida 34698, USA
Tel/Fax: +1(727) 734-4949

COMMUNIQUE DE PRESSE

Email: iwmc@iwmc.org
www.iwmc.org

**LES LIMITES AUX DROITS DE VOTE A LA CITES
MENACENT LA SURVIE D'ESPECES**

Bangkok, le 28 février 2013 Alors que la Conférence des Parties (CdP) à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages (CITES) se réunit pour la plus importante de ses sessions depuis des décennies, le principal défenseur de l'utilisation durable des espèces sauvages alerte les délégués et les engage à maintenir les droits de vote des petits Etats et de ceux en développement, pour que l'organisation puisse contribuer avec succès à la conservation de ces espèces.

IWMC *World Conservation Trust*, qui est présidée par un ancien secrétaire général de la CITES, Eugène Lapointe, déclare que les droits de vote des petits Etats et de ceux en développement sont menacés par un mouvement en faveur de la limitation de l'usage du scrutin secret aux sessions de la CITES. Le scrutin secret existe afin que ces Etats soient assurés de ne pas être intimidés ou menacés par des pays développés ou des organisations qui veulent les voir voter d'une certaine manière, en particulier sur les propositions d'inscription d'espèces. Lorsque les votes peuvent être émis en secret, les petits Etats peuvent voter conformément à leurs intérêts souverains, sans craindre des boycotts de la part des consommateurs, des menaces commerciales ou d'autres mesures de représailles.

Les groupes de défenses des droits des animaux font pression en faveur de la réduction des scrutins secrets, par le biais d'amendements au règlement intérieur de la CITES. Les craintes de les voir réussir se sont accrues récemment, quand le Secrétariat CITES a recommandé que la majorité simple des pays votants soit suffisante pour modifier le règlement. Jusqu'à présent, la CITES a œuvré sur la base d'un règlement accepté par consensus, alors que les décisions importantes requièrent le soutien d'une majorité des deux tiers des pays présents et votants.

Les petits Etats et ceux en développement craignent aussi qu'un vote ait lieu avant que les délégués de certains d'entre eux soient arrivés en Thaïlande pour la session de deux semaines de la CdP, leur arrivée étant souvent retardée par des questions de visa ou d'itinéraire. Or, les votes sur les propositions de l'Union européenne et du Chili et du Mexique devraient prendre place dès l'ouverture de la session, le dimanche 3 mars.

Eugène Lapointe a déclaré: "Cette session de la CITES pourrait démarrer de façon dramatique si la protection des votes était balayée le premier jour. Si l'humanité veut parvenir à conserver les espèces menacées dans le monde, nous avons besoin d'un cadre de coopération, non d'hostilité. Protéger les droits de vote est essentiel à la protection des espèces à long terme."

M. Lapointe a ajouté: “Si la CITES limite les droits de vote, elle adoptera une approche de type colonial. Toutes ses décisions clés seront effectivement dictées par le monde développé. Cela aura pour effet l’inscription non pertinente, inapplicable et inefficace d’espèces, une perte de droits souverains dans le tiers monde et une catastrophe économique pour les êtres humains qui dépendent des ressources naturelles pour survivre. Finalement, cela nuira à la survie même d’espèces menacées.”

IWMC estime que la CITES devrait disposer d’un règlement intérieur équivalent à celui de la Convention sur la diversité biologique, lequel permet un scrutin secret à la demande d’une seule Partie. Les avocats des droits des animaux défendent la limitation du vote secret en tant que moyen d’assurer la ‘transparence’, bien qu’ils aient démarré leur lobby à la CITES après que des rumeurs eurent circulé à la CdP15, selon lesquelles certains Etats Membres auraient voté contrairement au mandat reçu de l’UE.

IWMC estime que la transparence est un problème national, les délégués devant répondre de leurs votes sur les propositions d’inscription à la CITES d’abord devant leurs concitoyens et non devant les autres pays CITES ou les groupes de défense des droits des animaux. Même en cas de scrutin secret, les pays ont d’ailleurs la possibilité d’annoncer leur façon de voter.

Eugène Lapointe
Somerset Lake Point Hotel
No 41 Sukhumvit Soi 16, Sukhumvit Road, Klongtoey
Bangkok 10110, Thailand
Tel: +66 2 663 123
www.iwmc.org

— FIN —

The International Wildlife Management Consortium (IWMC) World Conservation Trust est une organisation internationale qui favorise l’exploitation durable des ressources naturelles renouvelables –terrestres et aquatiques- en tant qu’outil de conservation. Il favorise également le respect et la compréhension des cultures et des valeurs reliant à la nature les nations et les groupes sociaux. Il protège aussi les droits souverains des Etats en matière de conservation de la nature

Eugène Lapointe, Président de l’IWMC World Conservation Trust a été le Secrétaire Général de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menaces d’extinction) de 1982 à 1990.

Pour plus de plus amples renseignements, veuillez contacter:
Eugène Lapointe/Cellulaire 41.79.327-3034
Email: iwmc@iwmc.org
www.iwmc.org